



AIDE À  
L'ÉCONOMIE  
LOCALE

Subvention • Avance remboursable • Prêt à taux 0%  
Avantage fiscal • Réduction d'impôt • Exonération

## INFORMEZ-VOUS SUR LES DISPOSITIFS DE **SOUTIEN** **FINANCIER** AUX ENTREPRISES



Contactez gratuitement l'adebCosne :  
[contact@adebcosne.com](mailto:contact@adebcosne.com) - 03.86.26.70.37



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



# Les aides économiques les plus fréquemment mises en œuvre sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Loire :



## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

SUBVENTION

### Faciliter les investissements immobiliers

**Montant :** Jusqu'à 30 % du coût des investissements éligibles \*

**Dépenses :** Coût de construction, d'acquisition, de réhabilitation et d'extension de bâtiments, ainsi que les frais annexes liés.

## AIDE À L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL

AVANCE

### Faciliter les investissements matériels

**Montant :** Jusqu'à 20 % du coût des investissements éligibles \*

**Dépenses :** Coût d'achat de matériel neuf, y compris les installations liées ainsi que les équipements spécifiques.

## AIDE AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

SUBVENTION

### Faciliter le développement des entreprises de proximité

**Montant :** 40% des investissements éligibles \*\*

**Dépenses :** Coût des travaux de rénovation de vitrines, de modernisation des locaux, achats d'équipements de sécurisation, etc.

## AIDE AU TOURISME

SUBVENTION

### Encourager la montée en gamme des chambres d'hôtes

**Montant :** 20 % du coût des investissements éligibles

**Dépenses :** Dépenses permettant d'obtenir une labellisation de niveau 3 (au minimum) ou l'obtention du label Qualité Tourisme régional.

## FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

SUBVENTION

### Soutenir les TPE impactées par la covid-19

**Montant :** Jusqu'à 40 % du coût des investissements éligibles

**Dépenses :** Remboursements d'emprunts (investissements pour la partie en capital, investissements matériels immobilisables et immatériels).

\* Un taux plus favorable est accordé aux projets développés à Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Tracy-sur-Loire et Cosne-Cours-sur-Loire (Zone AFR).

\*\* L'aide au commerce et à l'artisanat est réservée aux établissements implantés sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Loire, hors Cosne-Cours-sur-Loire.